

Juliette Théry-Schultz est nommée rapporteure générale adjointe de l'Autorité de la concurrence

Publié le 08 août 2013

Juliette Théry-Schultz vient d'être nommée rapporteure générale adjointe par décision de la rapporteure générale, Virginie Beaumeunier. Elle dirigera le service concurrence 4 en remplacement de Carole Champalaune, aujourd'hui directrice des affaires civiles et du Sceau au ministère de la justice. L'Autorité lui adresse ses remerciements pour le travail qu'elle a accompli.



Docteur en droit civil des contrats et titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), Juliette Théry-Schultz a été, entre 2004 et 2007, rédactrice à la Direction des affaires civiles et du Sceau au ministère de la justice. Elle a ensuite rejoint le Conseil de la concurrence (devenu Autorité de la concurrence) en qualité de conseillère juridique au sein du service juridique avant de devenir rapporteure en février 2010. Par ailleurs, elle a été chargée de cours, notamment en droit de la concurrence à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Depuis 2011, elle était experte nationale détachée auprès de la direction générale de la concurrence de la Commission européenne.

Juliette Théry-Schultz prendra ses fonctions à compter du 15 septembre

prochain.

DÉCISION DE NOMINATION DE JULIETTE THÉRY-SCHULTZ

[Consulter la décision
de nomination](#)

ORGANIGRAMME DE L'AUTORITÉ DE LA CONCURRENCE

[Consulter
l'organigramme](#)

Contact(s)

Yannick Le Dorze
Adjoint à la directrice de la
communication
01 55 04 02 14
[Contacter par mail](#)